

N° 2024-39

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents : 24

Nombre de Conseillers
Votant : 31

EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de L'ISLE SUR LA SORGUE (84800)

Séance du 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de L'ISLE SUR LA SORGUE, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ, Maire.

Etaient présents :

M. Pierre GONZALVEZ, Mme Eulalie RUS, M. Gérard GAILLARD, Mme Valérie CANILLAS, M. Alain PARENT, Mme Brigitte BARANDON, M. Ludovic GERMAIN, Mme Françoise MERLE, M. Jérôme CAPDEVILLE, Mme Annie MEYNARD, M. Alain OUDARD, Mme Jocelyne RAVET, M. Eric BRUXELLE, Mme Claire USCLAT, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Sabine PLANEILLE, M. Philippe ROUX, Mme Valérie BASIN, M. Nicolas VALIENTE, Mme Amandine AUDOUARD, M. Frédéric CHABAUD, M. Vasco GOMES, M. Christian MONTAGARD, Mme Christiane BAUDOUIN

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Denis SERRE donne pouvoir à M. Ludovic GERMAIN, M. Jean-Gabriel OLIVIER donne pouvoir à M. Eric BRUXELLE, M. Olivier COLLIGNON donne pouvoir à Mme Eulalie RUS, Mme Elisabeth DELACROIX donne pouvoir à Mme Brigitte BARANDON, M. Christophe OUVIER donne pouvoir à Mme Claire USCLAT, Mme Marine VULPIAN donne pouvoir à M. Gérard GAILLARD, M. Serge FUALDES donne pouvoir à M. Frédéric CHABAUD

Excusés :

M. Joseph RECCHIA, Mme Andréa TALLIEUX

Absents :

Monsieur Ludovic GERMAIN est secrétaire de séance

**OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES REALISEES
PAR LA COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE AU COURS DE L'ANNEE
2023**

En application de l'article L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est tenu de débattre du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec la Commune au cours d'un exercice budgétaire considéré.

Ce bilan est annexé au compte administratif dudit exercice.

En 2023 les actes notariés des acquisitions et cessions se sont établis comme suit :

Acquisition à titre onéreux d'immeubles par la Commune :

Date de l'acte	Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix d'acquisition	Objet
13/04/23	CH 417 CH 418	186 m ²	La Muscadelle	11 160,00 €	Elargissement chemin Muscadelle
20/06/23	AP 804 AP 806	359 m ²	La Sorguette	21 540,00 €	Elargissement chemin Muscadelle
30/06/23	AV 381	1 680 m ²	Saint Gervais	16 800,00 €	Terrain de M. Convert

04/09/23	AM 369	2 990 m ²	Rigaulte	29 900,00 €	Hippodrome Bassin de rétention Les Grands Laurier
28/09/23	BC 673 BC 681	2 598 m ²	Le Petit Palais	3 897,00€	Parking Chabas Petit Palais
19/12/23	CP 1646	100 m ²	La Ville	127 728,57 €	Immeuble Bon Place de la juiverie

Cession à titre onéreux d'immeubles par la Commune :

Date de l'acte	Parcelles	Surface	Lieu-dit	Prix de vente	Objet
14/12/23	CL 569 CL 572	9 505 m ²	Avenue Julien Guigue	529 745,00 €	Vente terrain de la Gare à GDH
14/12/23	BV 891	7 982 m ²	Le Clos du Cardinal	1 100 000,00 €	Vente terrain Clos du Cardinal à GDH

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2241-1 et suivants,

Vu la convention habitat à caractère multi-sites n° 1 signée avec l'EPF PACA,

Vu l'avis de la commission urbanisme et habitat en date du 11 mars 2024,

Article 1 : d'approuver le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune comprenant les actes notariés signés durant l'exercice budgétaire de l'année 2023, tel que dressé dans les motifs de la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**ENTENDU L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR, APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE**

Date de convocation : 07 mars 2024

Date d'affichage : Publiée le 22 mars 2024

Le secrétaire de séance



Ludovic GERMAIN

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

LE MAIRE,


Pierre GONZALEZ

